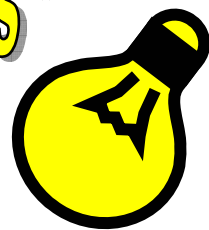


Faisons la lumière sur les réformes Darcos*



*Venez habillé en clair, avec une lampe de poche ou un lumignon



Menace sur l'école maternelle

L'an prochain, même les zones classées en éducation prioritaire ou reconnues "à environnement difficile" vont être concernées par la chute vertigineuse de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans. La consigne du Ministère est en effet, de rabaisser encore le taux de scolarisation de cette classe d'âge, à 18% dans notre département.

Création des jardins d'éveil

La scolarisation précoce (de nombreuses études l'ont montré) constitue pour certains élèves une étape clef pour la réussite de leur parcours. À ce titre, elle doit être gratuite et accessible de manière égalitaire sur tout le territoire. C'est pourquoi nous demandons l'abandon du projet de jardins d'éveil payant, en lieu et place de l'école maternelle pour les très jeunes enfants.

Suppression des RASED

Non ce ne sont pas quelques heures de soutien, placées en prolongement d'une journée scolaire déjà très longue, ou des stages pendant les vacances qui vont pouvoir remplacer un dispositif qui met en œuvre, pendant le temps scolaire, une pluralité de compétences et qui tient compte de la spécificité de chaque enfant.

Des enseignants en moins

Comment le gouvernement peut-il prétendre vouloir aider les enfants en difficulté et diminuer de manière drastique le nombre d'enseignants ? Classes surchargées, difficultés de remplacement... les conditions de scolarité des nos enfants ne peuvent que se dégrader encore.

Zones difficiles

La FCPE du Rhône demande le maintien du classement de certaines écoles (une centaine) en zone à environnement difficile, et l'application des mêmes règles que dans les écoles classées en zone d'éducation prioritaire.

Retrouvez l'ensemble de notre argumentaire sur www.fcpe69.fr

Manifesteration nocturne
Mercredi 10 décembre 18h00
De la place Bellecour au Rectorat